



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 21 décembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 15 décembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. BASTELICA	à	M. CIABRINI
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, Mme SICHI, Mme FELICIAGGI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 21 décembre 2015

Délibération N°2015/434

Tarification des diverses installations du port de plaisance Charles-Ornano à compter du 1^{er} janvier 2016.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la révision annuelle des tarifs du port de plaisance, la revalorisation des tarifications suivantes est proposée à compter du 01 janvier 2016 (cf. document joint) :

- contrats annuels	* de 4 à 7.99 m	3 %
	* de 8 à 11.99 m	4 %
	* à partir de 12 m	5 %
- hivernages		idem contrats annuels
- manutention/stat. zone sous-concédée		2 %
- manutention zone publique		2 %
- passages		2 %

La tarification pour les services divers reste inchangée ; les tarifs du stationnement payant sur la concession portuaire (cf. tarifs Ville) figurent dans cette rubrique.

En ce qui concerne les locaux, les tarifs sont indexés en fonction des indices INSEE suivants : ILC (indice des loyers commerciaux) et ILAT (indice des loyers des activités tertiaires).

La majoration de 40 % instituée sur les contrats annuels et d'hivernage pour les anneaux à caractère d'habitation est maintenue.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter les tarifs tels que précisés dans le document en annexe,
De dire que les dits tarifs entreront en application à compter du 1er janvier 2016,
D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à cette application.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Mme Marie-Ange BIANCAMARIA adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du port en date du 20 novembre 2015 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du lundi 21 décembre 2015,

ADOPTE

Par 34 voix pour

**Et 8 non participations (M. Luciani, M. Ciabrini, Mme Grimaldi d'Esdra, M. Bastelica,
M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Falzoi et Mme Giacometti)**

Les tarifs des diverses installations du port de plaisance Charles-Ornano, tels que précisés dans le document en annexe.

PRECISE

Que les dits tarifs entreront en application à compter du 1er janvier 2016.

AUTORISE

Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à cette application.

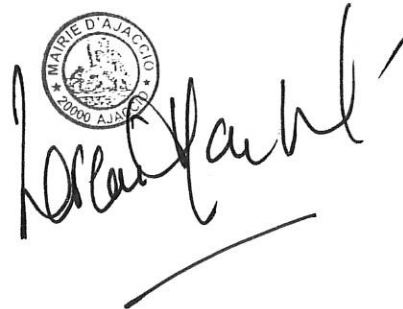
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Marcangeli', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AJACCIO' and '20150 AJACCIO'. A horizontal line is drawn below the signature.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151221-2015_434-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2015

Publication : 23/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

